



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE L'AIN

Bourg-en-Bresse, le **30 OCT. 2013**

Préfecture de l'Ain  
Direction de la réglementation  
et des libertés publiques  
Bureau des réglementations  
Affaire suivie par : Mme Genier  
Tél. : 04.74.32.59.39  
Fax : 04.74.32.59.21  
Courriel : [claudine.genier@ain.gouv.fr](mailto:claudine.genier@ain.gouv.fr)

**Madame, Monsieur les co-présidents de  
l'Association Bien Vivre à Replonges  
21, impasse du Puits Guillemin  
01750 REPLONGES**

Madame, Monsieur,

Par courrier reçu en préfecture le 24 octobre 2013, vous me faites savoir que vous maintenez votre demande de nouvelle enquête publique concernant le projet de mise en service d'une centrale d'enrobage sur le territoire de la commune de REPLONGES.

Je vous confirme les termes de mon courrier du 14 octobre 2013 et je vous précise d'une part, qu'il n'y a pas lieu, en l'état actuel, de soumettre ce projet à une nouvelle enquête publique et d'autre part, que le document dont vous sollicitez la copie n'est pas communicable puisqu'il doit faire l'objet d'un examen approfondi par mes services et constitue à ce titre un document préparatoire à ma décision.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet,  
Pour le préfet,  
Le secrétaire général

  
Dominique LEPIDI

Copie pour information :  
au chef de l'unité territoriale de l'Ain – direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes (inspection des installations classées)